

SNES-FSU Dijon

6, allée Cardinal de Givry

21000 DIJON

à l’attention des élus socialistes

Le SNES-FSU, avec les personnels du second degré et une large intersyndicale demande l’abrogation de la réforme du collège. Le SNES FSU n’est pas pour l’absence de réforme, mais pour une réforme portant sur d’autres bases. La réforme Vallaud Belkacem, à l’instar de celle du lycée menée par Luc Châtel, va fragiliser durablement les établissements scolaires. En renvoyant au local les décisions d’organisation pédagogique des enseignements sous couvert d’autonomie, le gouvernement va installer la déréglementation et les inégalités entre les établissements, comme il va renforcer les prérogatives des chefs d’établissement. C’est ce choix idéologique contestable qui entraîne les conséquences que l’on observe dans les lycées telle la concurrence exacerbée entre les disciplines et les établissements d’une part, l’absence de lisibilité pour les équipes pédagogiques et les usagers d’autre part. En outre, comment prétendre redonner du souffle au collège en reprenant l’antienne de l’autonomie, en optant pour les **mêmes** recettes mises en place en pleine période de réduction des emplois et des services publics sous le précédent quinquennat ?

Attachée à quelques concepts comme l'autonomie ou l'interdisciplinarité, Madame la Ministre ne s'est pas assez penchée sur ce que pouvait recouvrir ces termes, sur les conditions requises pour en faire véritablement des outils que s’approprieraient les équipes au bénéfice des élèves. Tout comme elle n’a jamais évoqué la question de l'état réel du collège : si le collège est une pièce fragile du système éducatif, c’est qu’il a été notoirement sous doté. Pourquoi passer sous silence l’augmentation continue des effectifs dans les classes en collège ces dix dernières années ? Pour le SNES, la question de la réussite des élèves passe en tout premier lieu par des conditions d’études améliorées. Avec près des 2/3 des collégiens qui travaillent dans des classes d’effectifs supérieurs à 25 élèves, 10% dépassant les 30 élèves, le chantier est immense. Le SNES revendique des seuils à 24 élèves par classe et 20 dans l’éducation prioritaire. Il faut d’urgence prévoir le recrutement de plusieurs centaines de postes en Bourgogne pour satisfaire cette revendication (près de 110 pour le seul département de l’Yonne). Mais la ligne gouvernementale n’est actuellement pas en rupture avec celle des années noires du précédent quinquennat et surtout, elle n’a pas tenu compte du retard pris ces dix dernières années en matière de recrutement et de revalorisation de nos professions. Les concours ne font plus le plein et au lieu de la bouffée d’oxygène attendue, on s’enfonce vers l’asphyxie, ce phénomène étant accru par la perte de pouvoir d’achat subie depuis la stagnation du point d’indice décidé par la droite en juillet 2010 et entériné par l’actuelle majorité.

Pour le collège, le SNES FSU demande :

* La possibilité de concertation dans les services et d’enseignement en groupes allégés.
* Des programmes cohérents, avec une interdisciplinarité progressive, construite sur les disciplines et leurs programmes.
* Une formation initiale et continue des personnels leur donnant tous les outils pour leur permettre de diversifier leurs pratiques en vue de répondre aux exigences des programmes et aux difficultés des élèves.
* Une amélioration des conditions de vie dans les collèges : des vies scolaires renforcées et des équipes pluriprofessionelles complètes avec des moyens pour les faire fonctionner.

Sourde aux appels des personnels, la ministre continue de faire avancer sa réforme. Quel manque de considération envers celles et ceux qui expriment avec force et vigueur leur inquiétude, leur désarroi, leur critique dans les grèves (3, majoritaires en collège) et lors des journées de formation-formatage mises en place à la hâte. La ministre ne daigne même plus recevoir le SNES ! C’est une posture qui ne laisse pas d’interroger la profession qui se souvient des propos de Vincent Peillon, parlant du ministère de l’éducation nationale « qu’il ne pouvait plus être réformé sans les personnels ». Que dire des manœuvres tendant à réduire les critiques à une dichotomie « réformateurs contre conservateurs » ? Cela donne, hélas, le ton de la qualité du dialogue social dans ce ministère, dans ce gouvernement, qui ne brille pas par son exemplarité.

Le SNES FSU dénonce aussi la part belle qui est faite à l’enseignement privé. Au niveau académique, si on observe une baisse de 600 élèves dans les collèges publics à la rentrée 2015, l’enseignement privé en gagne quant à lui près de 160. Ce phénomène ne pourra que s’accentuer avec la réforme du collège. Certains établissements privés n’ont-ils pas annoncés qu’ils maintiendront sur moyens propres les sections euro et bilangues ? Ce quinquennat sera-t-il celui qui aura facilité la concurrence des établissements privés et l’érosion des effectifs du public ?

Madame, Monsieur, les personnels sont en colère. Tous ne font pas grève car ils ne croient plus en ce gouvernement pour entendre leurs voix. Leur mécontentement et leur désillusion se traduiront par une nouvelle et profonde rupture entre votre parti et les personnels du second degré (cf. épisode Allègre).

Il est encore temps, pour le bénéfice de la formation de tous les jeunes en cette période de chômage et d’accroissement des inégalités, de considérer ce que disent de leur métier les professionnels du second degré et de construire avec eux les réponses adaptées aux défis de l’éducation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l’assurance de notre respectueuse considération.